

AIDES AU FILMAGE

PREVENIR LES RISQUES MUSCULO-SQUELETTIQUES...

...et leurs conséquences sur la santé et l'efficacité du salarié ainsi que sur l'absentéisme L'utilisation d'une aide au filmage est recommandée lorsque le salarié réalise le conditionnement de palettes, rolls conteneurs, ... : installation d'un film autour d'une palette pour la stabiliser et protéger les produits, avant stockage et/ou transport. Les aides peuvent être manuelles, automatiques ou semi-automatiques, à plateau tournant ou à bras tournant ou à anneau.

Le choix d'une aide au filmage, les questions à se poser :

- Le filmage doit-il être fixe ou mobile ?*
- La surface de travail disponible est-elle suffisante pour les diverses manipulations et déplacements ?*
- Existe-t-il un espace de stockage pour ce matériel ?*
- Quel est le type de conditionnement : carton, caisse bois, rolls à roulette ?*
- Quelles sont les dimensions/formats des palettes à filmer ?*
- Les dimensions des palettes sont-elles atypiques ?*
- Quel est le poids des palettes à filmer ?*
- Quelle est la hauteur de la charge à filmer ?*
- Les besoins sont-ils occasionnels ou intensifs ?*
- Quelle est la fréquence de filmage ?*

Les caractéristiques à prendre en compte pour les aides automatiques ou semi-automatiques :



- Type de chargement de la batterie :** facile et à hauteur
- Encombrement au sol, appareil fixe ou mobile**
- Type de coupe du film et fermeture de la palette**
- Type de film et taux d'étirage :** Pré-étirage du film (évite une force importante pour étirer le film), résistant, bonne tenue
- Système de réglage manuel de la tension du film**
- Facilité d'installation de la bobine de film** (hauteur, poids, mécanisme)
- Type de programmes pour un banderolage spécifique à chaque palette** (tours de renforts, vitesse de rotation...)
- Maniabilité manuelle / Effort de manipulation**
- Protection et sécurité des utilisateurs :** Anticiper les interventions dans l'espace de travail, interrupteur marche-arrêt, frein ...

Calculer le coût total de l'emballage = le consommable en prix unitaire du film par palette (et non au prix au kg) + les coûts cachés (**main d'œuvre complémentaire, arrêts machine intempestifs, surconsommation de film, non-qualité du conditionnement, pertes de produits par palettes renversées**).

Pour ne pas engendrer des coûts démesurés de consommables, utiliser un film pré-étiré plutôt qu'un film à bas prix (économie sur l'achat de film) et acheter une banderoleuse possédant de bonnes qualités

Prévoir un contrat de maintenance pour l'entretien préventif de ces machines

L'utilisation d'une **aide au filmage du type « dérouleur »** est recommandée pour faciliter l'application du **film étirable** lorsque le salarié réalise le conditionnement, et que l'entreprise ne peut automatiser le filmage.

Pour l'opérateur, un dérouleur de film étirable réduit :

- les risques de brûlures et coupures lors de la tenue et du déroulement du film
- les risques de douleurs de dos, des épaules, des coudes et des mains, dues aux hypersollicitations
- les risques de TMS (limite les efforts et les gestes et postures néfastes, l'opérateur se baisse moins et moins longtemps pour filmer le bas de palette)
- la fatigue des opérateurs et donc les accidents de travail dans l'atelier, notamment parce que le filmage s'effectue en marche avant.

Les caractéristiques à prendre en compte



Améliorations de la sécurité, de la qualité et de l'environnement :

- Filmage obligatoire en marche avant
- Augmentation de la qualité d'étirement du film
- Gain de temps lors du filmage
- Réduction du consommable film

Avant tout achat, nous vous conseillons de réaliser des essais sur site en situation réelle.
(voir fiche essai).



Merci de nous contacter par mail :
ficheprevention@asmis.net



www.asmis.net

ASMIS

77 rue Debaussaux - CS 60132
80001 AMIENS CEDEX 1

POUR EN SAVOIR PLUS